

## Préambule

En tant que syndiqué-e-s affilié-e-s à la FNME CGT, vous avez entre vos mains l'ensemble des documents de la version 2 qui seront débattus au 6<sup>ème</sup> congrès de votre fédération à Nantes en avril 2017.

Nous mettons à votre disposition les bilans complets des entités de la fédération (pôles, unions, commissions et branches). Ceux-ci sont disponibles sur le site Intranet de la fédération dans la rubrique 6<sup>ème</sup> congrès.

Les documents sont présentés en deux parties : le bilan, qui découle des 8 résolutions décidées au 5<sup>ème</sup> congrès fédéral à Besançon, et les propositions d'orientations rédigées sur la base de l'expression des syndicats dans les forums préparatoires de juin et septembre 2016, et des amendements reçus. Ces écrits s'appuient sur le bilan de la mise en œuvre des décisions du congrès précédent, sur l'expression de besoins des syndicats et sur l'analyse du contexte et de l'actualité économique et sociale.

Depuis le congrès de Besançon, les salarié-e-s et retraité-e-s se sont vu inexorablement attaqué-e-s sur leurs garanties collectives et individuelles. Le libéralisme s'est accentué quels que soient les gouvernements successifs.

Une nouvelle fois, beaucoup de salarié-e-s et de retraité-e-s ont été dupé-e-s dans leur choix. Les promesses non tenues accentuent la fracture entre le peuple et les dirigeants politiques. La CGT le mesure régulièrement.

Les salarié-e-s et les retraité-e-s ne restent pas impassibles et sans voix face au gel des pensions et des salaires, aux suppressions de dizaines de milliers d'emplois, aux restructurations et démantèlements des entreprises du secteur de l'énergie et des mines...

Cela fait plus de vingt ans que nous dénonçons et combattons la dérégulation du secteur énergétique et minier à l'échelle européenne. Cela a permis d'en limiter les conséquences sur le service public et sur les conditions sociales des travailleurs.

Ces quatre dernières années, de réelles opportunités étaient ouvertes pour reprendre une véritable politique énergétique qui réponde aux besoins de la nation, de l'économie et de la population. Nous l'abordions à Besançon dans la perspective du débat sur la transition énergétique où nous avons la volonté de faire entendre les revendications de la CGT avec une réelle ambition environnementale.

Beaucoup de militant-e-s de la FNME CGT se sont engagé-e-s dans la lutte pour faire entendre notre vision de l'avenir du secteur énergétique, de la nécessité de créer le pôle public de l'énergie en France ainsi qu'une agence européenne de l'énergie, de lutter contre la précarité énergétique, de stopper le démantèlement des outils industriels...

Nous nous sommes vite aperçus qu'en guise de transition énergétique nous n'étions que sur une transition électrique au service de la dérégulation de nos secteurs et de la baisse de la production et de la consommation énergétique.

Situation d'autant plus paradoxale que la Commission Européenne dans son plan énergie et climat de fin 2016 pose, elle, une augmentation exponentielle des besoins en électricité avec le boom de l'électromobilité ou encore l'explosion numérique.

Comment peut-on avoir des analyses aussi diamétralement opposées ? Au moment du débat sur la transition énergétique, la FNME CGT interrogeait déjà sur les besoins d'électricité avec ces évolutions technologiques à venir.

La FNME CGT s'est constamment battue pour que le mix énergétique soit optimisé et intègre l'ensemble des énergies en fonction des besoins.

Ces dernières années ont vu une flopée de lois s'attaquant directement ou indirectement à l'organisation de nos secteurs professionnels ou aux garanties collectives et individuelles des travailleurs. Avec le recul, la FNME CGT constate les cohérences libérales des lois NOME, Notre, Maptam, Rebsamen, Macron, El Khomri...

Toutes ces attaques ont généré une lutte d'ampleur du salariat, mobilisant plusieurs millions de travailleurs et de retraités pour proposer un autre avenir que le retour aux conditions sociales du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Quatre ans de mobilisations où le nombre de luttes se sont multipliées tant les revendications devenaient légions, à la fois pour défendre les garanties individuelles et collectives, les statuts, mais aussi pour défendre nos outils industriels, nos emplois et notre ambition énergétique.

Au-delà des impacts réglementaires, le patronat des secteurs énergétique et minier, en privilégiant la finance de manière dogmatique, développe la déstructuration et la destruction des outils industriels de nos secteurs.

Les salarié-e-s d'AREVA sont toujours dans l'œil du cyclone alors que les vents ont commencé à souffler depuis plusieurs années. Une nouvelle fois, l'Etat ne prend pas ses responsabilités.

Notre fédération a lutté pour maintenir sa position sur la nécessité d'une filière nucléaire forte où l'Etat maîtrise l'ensemble de la chaîne de l'amont à l'aval, gage de sûreté, de sécurité pour les travailleurs et des populations ainsi que l'indépendance énergétique.

Les choix financiers, conséquence de l'évolution capitalistique et "monopolistique" de nos secteurs, génèrent des risques pour le salariat.

C'est l'ensemble de cette situation qui nous mobilise depuis 2015 sur l'avenir industriel, sur l'emploi, les garanties collectives et sur les salaires et pensions.

Pour la FNME CGT, ces axes revendicatifs sont indissociables, c'est cela que nous avons proposé aux salarié-e-s tant dans la lutte que dans l'expression électorale. La progression des mobilisations nous a guidés pour la continuité de la lutte jusqu'à la veille de ce congrès.

Alors que la Commission Européenne lance son nouveau plan énergie et climat qui sera dimensionnant comme les précédents, la FNME CGT continue de revendiquer qu'un bilan de la dérèglementation du secteur de l'énergie soit effectué avant toutes nouvelles décisions à l'échelle européenne.

C'est dans ce contexte de luttes que la FNME CGT est allée à la rencontre des syndicats et des syndiqué-e-s dans les forums afin que le contenu du congrès de Nantes 2017 reflète le plus possible les attentes et besoins de syndicats.

5 thématiques ressortent :

I : Notre démarche syndicale et notre rapport aux salarié-e-s et aux retraité-e-s

II : Nos axes revendicatifs pour les trois prochaines années

III : Notre démarche syndicale dans le secteur énergétique et minier à l'échelle européenne et mondiale

IV : Démocratie syndicale et vie syndicale

V : La territorialité syndicale et l'organisation de la fédération tournée vers les syndicats

La commission des écrits attire l'attention des syndicats quant à la volonté de la direction fédérale d'avoir choisi de ne pas décider de l'organisation de la fédération en amont du 6<sup>ème</sup> congrès.

Ce choix devrait permettre aux futurs dirigeants élus lors du 6<sup>ème</sup> congrès d'organiser la fédération en fonction des orientations décidées dans le but de mieux répondre aux attentes des syndiqué-e-s et de leurs syndicats.

La direction fédérale a mise en place un groupe de travail chargé de réfléchir et de faire des propositions.

Une feuille de route dicte le mandat des camarades qui composent ce groupe de travail, celle-ci tient compte des activités incontournables pour notre fédération telles notre démarche revendicative, la vie syndicale, la politique financière, la communication et notre démarche revendicative en Europe et à l'international.

C'est aussi, à partir de l'histoire de la fédération, en s'entretenant notamment avec les anciens secrétaires généraux et à partir des similitudes avec d'autres fédérations CGT de l'industrie et des services publics (FAPT, FNCBA, Cheminots, FTM, etc.) sur leurs formes d'organisations fédérales que nous aurons à construire une fédération en prise avec ses syndicats et ses syndiqué-e-s.

Le 51<sup>ème</sup> congrès de la CGT a réaffirmé par la voix de notre secrétaire général Philippe Martinez la nécessité de se doter d'outils spécifiques.

*"Nous avons créé des organisations spécifiques, l'UGICT et l'UCR. Ce sont des atouts pour le développement de la confédération, pas des CGT bis. Ainsi, nous avons besoin de mieux élaborer le travail revendicatif dans les catégories ingénieurs, cadres et techniciens. C'est ça faire du spécifique. Et les sujets ne manquent pas, que ce soit le forfait-jours, le droit à la déconnexion ou le juste paiement des qualifications. L'organisation spécifique, ce n'est pas écrire avec d'autres mots d'autres expressions, ce qui concerne l'ensemble du monde du travail ou ce qui est déjà écrit dans le tract général. Dans ce domaine nous avons besoin de complémentarité dans notre activité, pas de concurrence".*

Pour la fédération, il s'agira de réaffirmer lors du 6<sup>ème</sup> congrès ce même état d'esprit, à savoir, le besoin d'une activité spécifique de déploiement en direction des retraité-e-s avec notre UFR puis des ingénieurs cadres et techniciens avec notre UFICT.

Avec ces deux outils fédéraux, la FNME CGT donne les moyens et l'ambition aux syndicats du champ fédéral, quelle que soit sa structuration décidée avec les syndiqué-e-s, d'être en prise avec tout le salariat et tous les retraité-e-s.

A travers notre revendication pour un pôle public de l'énergie, réaffirmée au 5<sup>ème</sup> congrès à Besançon, les camarades mineurs considèrent difficile pour eux de se retrouver dans cette revendication.

Par conséquent, nos futures orientations parleront des Energies et des Mines.

La CGT fait l'objet d'attaques incessantes sur ses idées et sa démarche syndicale par le patronat, les médias qui leur sont subordonnés et nos gouvernants. Si ces attaques prouvent que la CGT peut être vue comme une des seules forces d'opposition aux stratégies néolibérales en France, elles nécessitent que la CGT accroisse son audience et ses forces syndiquées pour gagner en efficacité.

Nul doute que c'est la crainte de l'influence de la CGT qui exacerbe les attaques directes à l'encontre des salarié-e-s et des militant-e-s de la CGT, notamment celles et ceux qui luttent pour l'amélioration de leurs conditions de travail et de vie tout autant que pour l'avenir de leurs garanties collectives.

Notre 6<sup>ème</sup> congrès sera l'occasion de réaffirmer que **QUAND ON TOUCHE A UN MILITANT DE LA CGT, ON TOUCHE A TOUTE LA CGT !**

La lutte pour le droit de se syndiquer, le droit de militer, le droit à la démocratie sociale et à de nouveaux droits syndicaux au sein de l'entreprise est une lutte que nous devons mener activement, notamment dans une période de crise où les idées réactionnaires surgissent de nouveau.

Militer à la CGT ce n'est pas militer dans n'importe quelle organisation syndicale. La CGT se veut une organisation qui porte des valeurs d'Humanité, de Solidarité, de Respect, de Fraternité, d'Internationalisme... La CGT a 120 ans d'histoire et de conquêtes sociales, à partir d'une démarche en prise avec les salarié-e-s. Une démarche qui vise, à partir des besoins des salarié-e-s, à bâtir des propositions, à les revendiquer, à lutter, à établir un rapport de force avant de négocier. C'est un syndicalisme qui conteste, propose, agit et négocie.

Militer à la CGT c'est partager, porter ses valeurs et sa démarche unique !